

LIEUTENANT TEMPS PLEIN

Service de la protection contre l'incendie

La Municipalité de Lac-Beauport est à la recherche d'un candidat afin d'occuper le poste de lieutenant pour le Service de protection contre l'incendie. Il s'agit d'un poste temps plein.

Période d'affichage : du 13 au 27 janvier 2025

Type d'emploi : poste à temps plein, 40 heures par semaine selon un horaire en rotation en fonction des besoins du service.

Salaires : de 31,70 \$ à 37,88 \$ de l'heure selon les conditions de travail en vigueur de la convention collective.

Entrée en poste : mars 2025

DESCRIPTION ET RESPONSABILITÉS

Relevant des officiers supérieurs du Service de la protection contre l'incendie, vous participerez aux opérations de lutte contre l'incendie notamment par la protection des vies, des biens ainsi qu'aux activités relatives à la sécurité civile. Vous aurez la responsabilité de la gestion du personnel sous votre responsabilité lors des opérations, de la prévention, de la formation et des différentes tâches en caserne. Vous serez appelé à participer à la gestion des horaires, des effectifs, et à certains volets administratifs tels que les rappels de personnel. Vous pourriez être appelé à diriger certains mandats spécifiques selon les besoins de l'organisation.

EXIGENCES

- Être titulaire d'un permis de conduire valide de classe 5 et 4A.
- N'avoir aucun antécédent judiciaire.
- Posséder un véhicule.
- Avoir son domicile à **moins de 10 km routier** de la caserne du Service de la protection contre l'incendie du 75, chemin du Tour-du-Lac, et ce, dans les trois (3) mois suivant l'entrée en fonction.
- Détenir un diplôme d'études professionnelles en intervention en sécurité incendie (DEP).

OU

Détenir le certificat de pompier 1, d'opérateur d'autopompe et de désincarcération. (Émis par l'École nationale des pompiers du Québec)

- Détenir la certification Officier I de l'École nationale des pompiers du Québec.
- Détenir la certification Officier II de l'École nationale des pompiers du Québec (un atout).
- Détenir un AEC en prévention incendie (un atout).

QUALITÉS ET COMPÉTENCES REQUISES

- Être en bonne condition physique.
- Savoir faire preuve de flexibilité et de polyvalence.
- Faire preuve d'une grande disponibilité.
- Être capable d'intervenir en situation d'urgence et effectuer des tâches avec précision et rapidité.
- Démontrer des aptitudes à travailler en équipe.
- Posséder un grand sens des responsabilités et un très bon jugement.
- Faire preuve d'éthique professionnelle.
- Passer avec succès une série de tests de sélection.
- Satisfaire aux exigences physiques et médicales du poste (examen médical requis à l'embauche).
- Toute expérience de travail dans un service de sécurité incendie ou toute formation supplémentaire sera considérée comme un atout.



MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT



Sise dans un cadre naturel magnifique, la municipalité de Lac-Beauport offre à ses 8 000 citoyens un milieu de vie exceptionnel avec de grands terrains boisés, des services de qualité, dans un environnement tranquille et enchanteur.

Lac-Beauport est un site de villégiature et d'activités de plein air à quelques kilomètres seulement du centre-ville de Québec. Elle dispose d'un budget de 23 millions de dollars et compte 105 employés, dont plus de 80 réguliers.

Toute personne intéressée et répondant aux exigences doit faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation **au plus tard à midi le lundi 27 janvier 2025**.

Pour ce faire, vous devez faire parvenir vos documents à l'adresse suivante :

emploi@lacbeauport.net

Seules les personnes sélectionnées en entrevue recevront un suivi.

Les entrevues se dérouleront dans la semaine du 3 février 2025.

La Municipalité de Lac-Beauport souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi.

Responsable du poste :
M. Éric Richard, directeur du Service de la protection contre l'incendie